

Avis voté en plénière du 26 mai 2015

L'emploi dans la transition écologique

Déclaration du groupe de la CGT

Construire un autre modèle économique, social et écologique, transformer profondément nos modes de production et de consommations, combattre les comportements écologiquement et socialement irresponsables : pour la CGT, c'est ainsi que doit être abordée la transition écologique.

C'est dans ce mouvement, souvent contrarié et pourtant inéluctable, que l'on doit s'engager si l'on veut véritablement préserver notre planète et assurer un développement humain durable.

C'est avec cette vision large, dépassant l'approche trompeuse des seuls emplois verts ou verdissants, que notre groupe a abordé la question de l'emploi dans la transition écologique.

Au-delà de la seule question du nombre d'emplois détruits ou créés, ce mouvement impacte progressivement l'ensemble de l'économie. Il a et aura des conséquences directes pour les entreprises et un impact important sur les travailleurs, leurs contrats de travail, leurs qualifications et compétences mais aussi sur le contenu et la finalité du travail. Leur permettre d'anticiper ces évolutions, d'être acteurs de leur propre évolution par la sécurité sociale professionnelle, et ce, quelle que soit la taille de leur entreprise, nous apparaissait être le cœur de la réflexion à conduire dans le cadre de cette auto-saisine. Nous n'y sommes qu'imparfaitement parvenus tant il a été difficile d'avoir une approche sociale et économique dans l'élaboration du projet d'avis.

Si nous nous félicitons que l'avis mette l'accent sur la nécessité d'élargir le processus d'information-consultation des instances représentatives du personnel au champ des orientations stratégiques de l'entreprise et de la branche en intégrant les objectifs de la transition écologique, nous aurions souhaité comme nous l'avons proposé, que soit recommandé au législateur, de réformer la GPEC afin qu'elle devienne réellement un outil de gestion prévisionnelle et que son champ de compétences soit étendu à l'environnement. Extension également souhaitable, compte tenu des incidences sur les conditions de travail, pour le CHSCT qui deviendrait ainsi un CHSCTE.

Nous avons insisté pour que l'avis fasse apparaître la nécessaire mise en œuvre effective de politiques, trop souvent stoppées ou freinées alors que décidées. L'engagement de tous, à tous les niveaux s'impose pour que l'emploi dans la transition écologique soit réellement une démarche intégrée dans les entreprises, au niveau national et territorial.

Enfin, si les rapporteurs n'ont pas souhaité inclure dans cet avis, malgré notre demande, les questions de financement dans la problématique de l'emploi dans la transition écologique, le groupe CGT réaffirme la nécessité de prendre en compte ces questions dans toute leur complexité :

financement de l'emploi, de la formation, conditionnement des aides et autres usages de fonds publics à des critères économiques, sociaux et environnementaux, etc..

La CGT a voté l'avis.